

Journal de Radiologie

Instructions aux auteurs

Le Journal de Radiologie publie :

- des articles originaux ;
- des articles courts ;
- des mises au point ;
- des revues iconographiques ;
- des notes techniques ;
- des lettres (faits cliniques) ;
- des corrélations anatomoradiologiques ;
- des « e-quids » (quel est votre diagnostic ?) ;
- des éditoriaux ;
- des correspondances ;
- des recommandations ;
- des analyses commentées.

La rédaction encourage les auteurs à soumettre leurs articles en ligne sur : <http://ees.elsevier.com/jradio>
Pour tout problème technique sur le système de soumission en ligne, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs : authorsupport@elsevier.com

Les manuscrits, quelle qu'en soit la rubrique, ne seront acceptés qu'après avoir été soumis à l'appréciation d'un ou plusieurs lecteurs, anonymes pour les auteurs. Le rédacteur en chef ou les rédacteurs associés peuvent prendre la décision de refuser un manuscrit à tout moment s'il ne correspond pas à la ligne éditoriale.

Copyright

Les articles originaux ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure à l'exception d'un résumé de moins de 200 mots. Ils ne doivent pas être soumis simultanément à une autre revue. La soumission d'un article pour publication implique de la part du ou des auteurs la garantie de l'engagement d'avoir respecté ces deux conditions. Les auteurs s'engagent à demander l'autorisation à l'éditeur de la revue au cas où ils souhaiteraient reproduire tout ou partie de leur article dans un autre périodique ou dans une autre publication. La soumission d'un article à la revue lui confère automatiquement le copyright.

Les différentes rubriques - conseils rédactionnels

Articles originaux

Les articles originaux rapportent une étude scientifique. La composition du manuscrit est la suivante :

Résumé : Le résumé doit être suffisamment clair et informatif pour permettre la compréhension du travail sans lecture complète de l'article. Il ne doit pas dépasser 200 mots, il doit être structuré et divisé en 4 parties : 1) Objectifs. 2) Matériels (patients) et méthodes. 3) Résultats. 4) Conclusion.

Trois à cinq mots-clés en français sont à fournir.

Introduction : Elle comporte trois parties : la première partie définit le problème, la deuxième partie rappelle brièvement ce qui était connu concernant ce problème (avec des références), le dernier paragraphe expose

clairement les objectifs du travail, compte tenu de ce qui a été rappelé dans le paragraphe précédent et, succinctement, les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Matériel (ou patients) et méthodes : Les critères de sélection des malades et des sujets témoins sont clairement indiqués. Les compositions de groupes, âge, sexe, signes cliniques, etc. sont précisément établies. Le protocole (technique d'imagerie, méthode de lecture, critères diagnostiques précis ou critères d'analyse, standard de référence retenu, tests statistiques...) doit être précisément exposé en ne tenant compte, néanmoins, que des données utiles pour le travail. Certaines techniques ou certains critères d'évaluation, cliniques ou radiologiques peuvent, pour ne pas alourdir un protocole déjà chargé, n'être que mentionnés avec les numéros des références où ceux-ci sont détaillés. S'il s'agit d'un travail non clinique, les caractéristiques complètes des animaux ou des appareils sont fournis car l'expérience doit pouvoir être reproduite en totalité. Il n'y a pas de résultat dans ce chapitre et les verbes sont au passé. L'avis favorable donné par un comité d'éthique est éventuellement mentionné le cas échéant.

Résultats : Tous les résultats en rapport avec le travail sont fournis et exposés de façon claire et logique, y compris les résultats négatifs. Si des tableaux sont utilisés, il ne doit pas y avoir de redondance entre le texte et ces tableaux. Ils sont exprimés au passé.

Discussion : Son objectif est de discuter le matériel et les méthodes et d'examiner la validité des résultats. Le premier paragraphe de la discussion se doit donc d'exposer les réponses que les auteurs ont fournies à la question qu'ils se sont posée et qui a motivé le travail. Elle permet ensuite de situer ces résultats par rapport aux connaissances antérieures et de les comparer aux données de la littérature. Les performances, limites, faux diagnostics, pièges et artefacts doivent être discutés ici ; de même les leçons de cette expérience et les solutions envisagées aux problèmes.

Conclusion : Elle résume très brièvement les résultats de l'étude et leurs conséquences.

Articles courts

Les articles courts rapportent une série de 3 à 8 cas concernant une pathologie ou des aspects d'une pathologie pas ou peu rapportées. Ils doivent apporter des éléments originaux qui concernent la sémiologie, la démarche diagnostique ou thérapeutique d'une affection. Ils doivent être construits de la façon suivante : résumé, mots-clés, introduction, description synthétique des observations, discussion brève ; la conclusion est inutile. Le résumé ne doit pas être structuré, il doit souligner l'originalité de l'article. Il ne doit pas dépasser 150 mots. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis. La description des observations doit être exprimée au passé. La discussion peut comprendre une revue de la littérature mais de façon concise. Les

références bibliographiques sont limitées à 15. Le nombre de figures ne doit pas excéder 6. La longueur des articles courts ne dépasse pas 8 pages en double interligne, références et légendes des figures comprises, mais sans la page de titre.

Mises au point

L'objectif de cette forme de publication est de rapporter de la façon la plus complète possible l'état de l'art sur une technique ou sur la prise en charge d'une pathologie ou d'une situation clinique particulière. Une mise au point sur des sujets annexes (législation, exercice professionnel, etc.) peut s'intégrer sous cette forme. Le résumé n'est pas structuré, il doit préciser le but de la mise au point et résumer les points essentiels. Il ne doit pas dépasser 200 mots. La présentation des mots-clés est la même que celle requise pour les articles originaux.

Revue iconographique

La revue iconographique est basée sur la publication d'une iconographie d'excellente qualité qui illustre un domaine de la pathologie ou une technique. Il convient de présenter de manière très soignée les figures et de veiller à ce que les agrandissements des figures soient identiques. Le texte doit être court et synthétique, les références bibliographiques limitées à 10. Un résumé en français, non structuré, précisant les points essentiels de la revue iconographique, ne dépassant pas 100 mots, doit être fourni. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis.

Notes techniques

Elles décrivent brièvement une technique, la modification d'une technique ou un nouvel équipement. Une courte discussion doit permettre un survol général. La discussion doit être limitée à un message précis à propos de l'intérêt de la technique ou de l'équipement. Elles ne comportent pas plus de 2 figures. Leur longueur ne dépasse pas 4 pages en double interligne, références et légendes des figures comprises, mais sans la page de titre. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis (pas de résumé en revanche).

Lettres (faits cliniques)

Les lettres ne doivent pas contenir plus de 700 mots, 6 images et 10 références.

Si elles sont l'objet d'un fait clinique, leur publication ne peut être envisagée que s'ils sont originaux, en montrant des aspects non ou très peu rapportés d'une pathologie. L'introduction doit être courte, précisant l'intérêt du cas. La discussion doit être courte et orientée sur les points nouveaux dégagés. Une revue de littérature est déconseillée dans ces faits cliniques. Le résumé n'est pas requis, le nombre de figures doit être limité à 2, le nombre de références bibliographiques ne doit pas excéder 8. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 4 pages en double interligne, comprenant les références et les légendes de figures, mais pas la page de titre.

Corrélations anatomoradiologiques

Il s'agit d'un article mettant en exergue une corrélation anatomoradiologique de très bonne qualité et permettant de mieux comprendre la sémiologie radiologique. Il comprend nécessairement une image macroscopique

d'anatomo-pathologie. Le texte doit être court, inférieur à 800 mots non compris les légendes des figures et les références bibliographiques. Le résumé n'est pas requis, le nombre de figures doit être limité à 4 y compris l'image macroscopique d'anatomo-pathologie, le nombre de références bibliographiques ne doit pas excéder 6. Trois à cinq mots-clés doivent être fournis.

e-quid

Leur publication ne peut être envisagée que s'ils apportent des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. Il comporte un titre, une brève description clinique, les figures, la mention « Quel est votre diagnostic ? », une brève discussion, un maximum de 6 références bibliographiques.

La longueur du manuscrit ne dépasse pas 4 pages en double interligne comprenant les références et les légendes de figures, mais pas la page de titre. Le nombre de figures doit être limité à 2 (penser à prévoir des figures fléchées pour la partie « réponse » du quid, ainsi que des légendes plus étoffées que dans la partie « question »). Pas de résumé ni de mots-clés.

Correspondance

Elle peut être une réponse, une analyse ou une opinion contradictoire constructive suscitée par un article récemment publié dans la revue. Quelques références bibliographiques sont permises. Il sera donné la possibilité aux auteurs de l'article ayant motivé la lettre d'apporter leur réponse à la suite.

Modalités générales de présentation des articles

Page de titre

Elle doit comprendre : un titre précis ainsi qu'un titre court de moins de 10 mots (= 80 caractères max., espaces compris), le titre anglais, les initiales des prénoms et les noms des auteurs, l'adresse professionnelle postale complète des différents auteurs (service/département, hôpital/institut, numéro et nom de la voie, code postal, ville, pays), le numéro de téléphone, de fax et l'adresse e-mail de l'auteur correspondant.

Manuscrit

Présentation générale

Ce fichier doit demeurer anonyme pour l'envoi aux lecteurs. N'indiquer sur ce fichier que le titre de l'article. Les noms des auteurs, en dehors de la page de titre soumise en fichier séparé, ne doivent pas être mentionnés. Saisir le manuscrit en double interligne, avec une marge de 2 cm de chaque côté. Une page correspond à 2500 signes typographiques, espaces et ponctuation compris. Le texte doit être paginé à partir de la page d'introduction. Le texte doit être saisi en minuscule, appuyé à gauche ou justifié, sans césure, avec un interlignage automatique. Il faut veiller à la ponctuation et aux accents, y compris sur les lettres capitales. Pour la structuration de votre article, voir les instructions spécifiques à chaque rubrique plus haut.

Unités de mesure, abréviations, références pharmaco- ou industrielles : les unités de mesure utilisées

seront celles précisées dans l'article et prioritairement celles du Système International. Une liste de toutes les abréviations utilisées dans le texte doit être fournie en début d'article et figurera en début d'article après le résumé. Concernant l'irradiation, les unités employées doivent être en accord avec le référentiel validé par la Société française de radiologie <http://www.sfrnet.org> Les noms d'appareils cités dans le texte feront référence au constructeur selon des modalités qui seront établies en accord avec la rédaction ; il en sera de même pour les produits dont le seul nom pharmacologique figurera dans le texte.

Résumés et mots-clés

Le résumé doit être suffisamment clair et informatif pour permettre la compréhension du travail sans lecture complète de l'article. Il ne doit pas dépasser 200 mots. Éviter si possible la citation de référence bibliographique dans le résumé.

Trois à cinq mots-clés doivent figurer en bas de la page du résumé. Ils doivent être choisis parmi la liste officielle publiée par l'INSERM et accessible via internet (<http://disc.vjf.inserm.fr:2010/basismesh/mesh.html>) avec possibilité de recherche bilingue français-anglais). Le choix des mots-clés a une importance capitale, car ils déterminent la « visibilité » d'un article dans les bases de données informatisées.

Cet élément est important pour les auteurs mais également pour le Journal de Radiologie. Le résumé et les mots-clés doivent figurer sur une page séparée, située après le titre du manuscrit.

Conflits d'intérêts

Le *Journal de Radiologie* suit les pratiques internationales en matière de déclaration des conflits d'intérêts.

Les auteurs et co-auteurs doivent donc impérativement indiquer les renseignements concernant ce principe :

- vous et vos co-auteurs n'avez aucun conflit d'intérêt à déclarer : en fin d'article doit apparaître la mention « conflits d'intérêts : aucun »
- vous et vos co-auteurs avez des conflits d'intérêts à déclarer : en fin d'article doit apparaître, et ce pour chaque auteur concerné, les noms des sociétés privées avec lesquelles il a des liens.

Références

Les références doivent être impérativement appelées entre crochets selon leur ordre d'apparition dans le texte. La liste des références complètes sera placée en fin d'article après les conflits d'intérêts. Dans la liste des références, le formatage doit être conforme au style utilisé dans l'Index Medicus (style « Vancouver » selon les critères et exemples suivants) :

Présentation des références pour les articles : liste des noms d'auteurs et initiales de leur prénom (maximum 6 noms d'auteurs, au-delà, mettre et al. ; seules la première lettre du nom de chaque auteur et les initiales des prénoms doivent être en majuscules), titre complet de l'article, nom de la revue (abrégé selon la nomenclature officielle (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov:80/entrez/jrbrowser.cgi>), année de publication, volume et pages.

Exemples : 12. Travade A, Isnard A, Bagard C et al. Macrobiopsies stéréotaxiques par système à aspiration

11-G : à propos de 249 patientes. *J Radiol* 2002;83:1063-71. Présentation de références pour les livres : liste des noms d'auteurs et initiales de leur prénom, titre de l'ouvrage dans la langue originelle, ville, nom de l'éditeur, année d'édition, précision des pages concernant le sujet.

Exemple : Ernst O. Hépatopathies diffuses. Imagerie du foie, des voies biliaires et du pancréas. Paris : Masson, 2005. p. 55-74.

Nota : les références citées uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau ou de la figure.

Légendes des figures

Les légendes des figures sont également saisies les unes à la suite des autres en double interligne et placée en toute fin de manuscrit après les références. Elles ne doivent pas faire double emploi avec le texte.

Lorsqu'une figure est composée de plusieurs images, chaque image doit être légendée spécifiquement par une ou plusieurs phrases complètes susceptibles d'être présentées séparément les unes des autres en regard de chacune des images.

Exemple : Fig. 1 : Dilatation modérée de la voie excrétrice pendant la grossesse : l'uretère est dilaté jusqu'au croisement des vaisseaux iliaques.

a) Coupe sagittale en mode B.

b) Coupe sagittale en mode Doppler couleur.

Tableaux

Les tableaux sont numérotés en chiffre arabe, indépendamment des figures, selon leur ordre d'apparition dans le texte. Ils comportent un titre (et éventuellement une note placée en pied de tableau). Ils sont saisis en double interligne sans trait horizontal.

Les tableaux se suffisent à eux mêmes sans qu'il soit nécessaire de se référer au texte. Ils ne font pas double emploi avec les figures. Le corps du tableau ne comporte que des nombres, il ne comporte pas d'unité ou de %, ceux-ci doivent apparaître dans les titres des colonnes. Nota : un tableau ne doit pas être envoyé sous forme d'image mais sous forme de texte (fichier Word).

Figures

Le nombre et le format des figures doivent être réduits à un minimum indispensable à la compréhension du texte. Des illustrations déjà publiées ne seront pas admises dans les articles originaux, sauf cas exceptionnels.

Droits et permissions : en cas de publication de figures, de schémas ou de tableaux empruntés à la littérature, une autorisation écrite de l'auteur et de l'éditeur doit être obtenue et fournie avec le manuscrit.

Toutes les figures sont numérotées en chiffre arabe (indépendamment des tableaux) et appelées dans le texte par ordre numérique. Les figures ne doivent pas être insérées dans le manuscrit mais fournies individuellement. Chaque figure est fournie dans un fichier distinct (1 figure = 1 fichier). Les figures à composante multiple doivent être fournies en fichiers séparés (exemple : figure 1a, b, c = 3 fichiers). Le nom du fichier doit comporter le numéro de la figure. En ce qui concerne la qualité des figures, merci de voir le paragraphe plus bas.

Nota : les appels de figures et tableaux et de références biblio doivent apparaître dans le texte par ordre chronologique.

Instructions pour la remise de l'iconographie sous forme numérique

Format et qualité des figures

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tiff), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). ATTENTION : les formats Word, Powerpoint et Excel ne sont pas acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 dpi pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 dpi pour les graphiques ou schémas.

La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

La résolution s'exprime en dot per inch (points par pouce) ou points par cm.

Valeur minimale requise : 300 dpi pour niveaux de gris (similis) et quadri 600 dpi pour dessins au trait. Cette valeur n'est valable que si la taille de l'image est proche de celle de l'image imprimée.

Si l'image doit être agrandie, la résolution diminuera ; au contraire, si l'image doit être réduite, la résolution augmentera.

Il est plus simple de prendre en compte le nombre total de pixels sur la largeur de l'image. Ce nombre donne une indication de la qualité de reproduction de l'image à une taille donnée.

ATTENTION : Si l'auteur ne peut soumettre son manuscrit en ligne via EES ou si, dans le système EES, il choisit le mode de transmission « off line » pour les iconographies, il est prié d'envoyer les fichiers de ses illustrations sur CD-rom, accompagnées impérativement d'une sortie papier de bonne qualité.

Épreuves, tirés à part et droits de reproductions

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article sous format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées dans les 48 heures suivant la réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans correction de l'auteur.

Un tiré à part électronique sera envoyé à l'auteur correspondant une fois son article publié dans un numéro. L'auteur aura toutefois la possibilité de commander des tirés à part papier payants en remplissant le formulaire qui lui est envoyé en même temps que le formulaire de transfert de droits.